

Madame, Monsieur,

A la suite de l'inscription de votre enfant au lycée Agricole de Pamiers, je vous précise les modalités de rentrée qui aura lieu le **Lundi 04 Septembre 2017**

<b>Classes</b>	<b>Accueil des élèves à l'amphithéâtre par le proviseur et son équipe</b>	<b>Prise en charge par le Professeur Principal et ou l'équipe éducative</b>
4 <sup>ème</sup> EA	De 8 H 30 à 9 H 30	09 H 30
2 <sup>nde</sup> GT	De 9 H 30 à 10 H30	10 H 30
Seconde Professionnelle (Bac Pro en 3 ans) <b>Production Animales</b> <b>Nature – Métier de l'environnement</b> <b>SAPAT (Services aux Personnes et aux territoires)</b>	De 9 H 30 à 10 H30	10 H 30
3 <sup>ème</sup> EA		11H00

Suite à l'inscription de votre enfant au lycée Agricole de Pamiers, je vous précise les modalités de rentrée qui aura lieu le **Mardi 05 Septembre 2017**

1 <sup>ère</sup> BAC PRO <b>( Production – GMNF)</b> <b>SAPAT (Services aux Personnes et aux territoires)</b>		9 H 00
1 <sup>ère</sup> BAC STAV		9 H 00
Terminale BAC PRO <b>(Production – GMNF)</b>		10 H 00
Terminale BAC STAV		10 H 00
Terminale BAC PRO <b>SAPAT (Services aux Personnes et aux territoires)</b>		10 H 00

**Les élèves internes** pourront arriver dès 8h00 pour déposer les affaires dans leur chambre à l'internat. L'installation définitive se fera le soir même en présence des surveillants.

**Les familles** amèneront les éventuelles pièces manquantes du dossier d'admission au secrétariat de l'établissement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Proviseur Adjoint,

M. Jean ESPLAS